

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire
le jeudi 19 mai 2022 à 19h00
sur convocation de Monsieur le Maire,*

Références	Objet	Rapporteurs
2022-042	Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 19 mai 2022	Gilles BATTAIL
2022-043	Adoption du procès-verbal de la séance du 07 avril 2022	Gilles BATTAIL
2022-044	Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT	Gilles BATTAIL
2022-045	Admission en créances éteintes non recouvrables	Alain SAUSSAC
2022-046	Acompte sur la participation financière de la commune de Dammarie-Les-Lys au fonctionnement des classes primaires de l'école privée Sainte-Marie au titre de l'année scolaire 2021/2022	Patricia CHARRETIER
2022-047	Demande de dérogation à la règle du repos dominical formulée par le Syndicat Coopératif des Copropriétaires Croix-Saint-Jacques-Vilaboiss	Paulo PAIXAO
2022-048	Création d'un comité social territorial commun entre la collectivité territoriale et le CCAS de la ville de Dammarie-lès-Lys	Soraya DENNI
2022-049	Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial et instituant le paritarisme et la création de la formation spécialisée	Soraya DENNI
2022-050	Subvention du Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique pour l'achat d'un appareillage auditif intra à destination d'un agent communal	Soraya DENNI
2022-051	Aide financière à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie à destination des dammariens	Ali KAMECHE
2022-052	Aide financière à l'installation de boîtiers Biocarburant à destination des agents de la ville de Dammarie-lès-Lys	Gilles BATTAIL
2022-053	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir la parcelle cadastrée AW n°251 sise sur la rue des Hauts Bouillants à Dammarie les Lys d'une superficie de 75 m ² pour un prix de 4 500 € aux consorts LANDRAS. Classement dans le domaine public routier communal	Victor GUERARD

2022-054	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir les parcelles cadastrées section AZ 44,69, 71,72,73,74,75,76,77,78,80, 81,82,83,84,85,86,87,88,89, situées dans le bois de la BUVETTE à la société CAP IMMO.	Paulo PAIXAO
2022-055	Modification du périmètre du SDESM (Syndicat départemental des Energies de Seine-et-Marne) avec l'adhésion des communes de Nanteuil-lès-Meaux et Trilbardou	Ali KAMECHE
2022-056	Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne : adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services associés	Ali KAMECHE
2022-057	Taxe locale sur la publicité extérieure-Actualisation des tarifs 2023	Sébastien MASSON